



## PROCÈS-VERBAL

### COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

LE 21 MAI 2019

---

#### APPEL NOMINAL :

**Présidence :** C. Stitt  
**Membres du Comité :** J. Marcil  
L. Benoit-Léger

#### Autres membres du Conseil :

---

**Représentant de l'Association  
VOICE for Hearing Impaired Children :** Vacant  
**Représentant de la Société  
franco-ontarienne de l'autisme :** E. Grenon (absence)  
**Représentante de l'Association  
Learning Disabilities Association of  
Ottawa-Carleton :** M. Guilbeault  
**Représentante de l'Association  
francophone de parents d'enfants  
dyslexiques ou ayant tout autre  
problème d'apprentissage :** D. Lavoie (audioconférence)  
**Membre représentant la communauté :** F. Aden Osman  
**Représentante de la Société pour  
enfants doués et surdoués de l'Ontario :** L. Richard (audioconférence)  
**Représentante de l'Association du  
Syndrome de Down :** Vacant  
**Représentants des régions :** G. Pitre (absence motivée)  
A. Yonkeu (retard 19 h 15)  
**Secrétaire de réunion :** A. Mahoney  
**Directrice des Services aux élèves  
ayant des besoins particuliers :** L. LaHaie  
**Représentants des directions :** S. Ouellette  
J. Bédard  
**Observateur AEFO (secondaire) :** M. Sarazin (absence motivée)  
**Observatrice AEFO (élémentaire) :** C. D'Lima  
**Observatrice FEESO :**  
**Secrétaire de séance :** S. Poirier  
**Invité(e)s :**

---

#### 1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 05. Elle souhaite la bienvenue aux membres du Comité et fait la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone non cédé.

**2. Absences autorisées**

**Recommandation 1**

Mme Aden Osman propose

**QUE soient motivées les absences de Mme Pitre et M. Sarazin de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 21 mai 2019.**

**Adopté**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

La conseillère Benoit-Léger propose l'ajout du point 7.4\_Invitation de La Cité collégiale au lancement de l'application *DICO LSQ*.

**Recommandation 2**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 21 mai 2019 ainsi modifié.**

**Adopté**

**4. Adoption du procès-verbal du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 16 avril 2019**

**Recommandation 3**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du 16 avril 2019.**

**Adopté**

**5. Rapport des suivis et questions découlant du procès-verbal**

Sans objet

**6. Questions mises à l'étude pour décision**

**6.1. Calendrier des réunions du CCED pour l'année 2019-2020**

La présidente invite les membres à transmettre leurs suggestions de thèmes pour l'année scolaire 2019-2020 avant le 8 juin 2019 au bureau de la surintendance.

**Recommandation 4**

La conseillère Marcil propose

**QUE soit reçu le rapport SUR19-32 portant sur le calendrier 2019-2020 des réunions du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED); soit les dates suivantes :**

- 17 septembre 2019
- 15 octobre 2019
- 19 novembre 2019
- 18 février 2020
- 21 avril 2020
- 19 mai 2020
- 16 juin 2020

**QUE soit approuvé le calendrier 2019-2020 des réunions du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED).**

**Accepté**

## **6.2 Révision des sections 2, 5, 9, 11, 12, 13, 14 et 17 du *Plan des programmes et services***

La présidente cède la parole à Mme LaHaie. Cette dernière présente le tableau des révisions du *Plan des programmes et services*.

### **Recommandation 5**

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit reçu le rapport SUR19-31 portant sur la révision des sections 2, 5, 9, 11, 12, 13, 14 et 17 du Plan des programmes et services.**

**QUE soit approuvée la révision des sections 2, 5, 9, 11, 12, 13, 14 et 17 du Plan des programmes et services.**

**Adoptée**

## **7. Questions d'information**

### **7.1. Mise à jour du projet des élèves à haut potentiel ou doués**

La présidente cède la parole à Mme LaHaie. Cette dernière présente la liste des activités organisées pour cette clientèle depuis l'année scolaire 2017-2018 et rappelle que les élèves participants au projet pilote sont sélectionnés par l'équipe école et n'ont pas besoin d'avoir un CIPR ou un PEI.

Les membres sont invités à la conférence de la D<sup>re</sup> Chevrier, « Comment aider son enfant à haut potentiel intellectuel? » qui aura lieu le 3 juin 2019, à 19 heures, à l'auditorium de l'école secondaire publique De La Salle. Les membres peuvent consulter le folio 41 pour plus de détails.

### **Recommandation 6**

Mme Aden Osman propose

**QUE soit reçu le rapport SUR19-33 portant sur la mise à jour du projet des élèves à haut potentiel ou doués.**

**Adoptée**

## **7.2. Programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers**

La présidente cède la parole à Mme LaHaie. Cette dernière explique que le plan des services est révisé en partie annuellement. Cette révision est une exigence du Ministère et se fait en consultation avec le CCED. Ce document contient tous les programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers. Aussi, il :

- énumère les différentes classes systémiques,
- explique ce que sont le CIPR et le PEI et leurs buts,
- décrit les catégories d'anomalies,
- détaille les services offerts dans les écoles

Pour de plus de détails, les membres peuvent consulter le site Web du Conseil dans la section [Services aux élèves ayant des besoins particuliers](#).

### **Recommandation 7**

La conseillère Marcil propose

**QUE soit reçu le rapport SUR19-19 portant sur les programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers.**

**Adoptée**

## **7.3. Les commotions cérébrales : stratégies de sensibilisation à la gravité, de prévention et de reconnaissance**

La présidente cède la parole à la surintendante Mahoney. Cette dernière explique que le diagramme ELE03-DA1 est affiché dans toutes les écoles sous forme d'affiche géante. Un protocole est en place et nécessite la collaboration de la direction, des enseignants, des parents et de l'élève pour l'identification, le retour à l'apprentissage et le retour à l'activité physique.

Le parent doit diagnostiquer et informer l'école si les symptômes sont absents ou ont diminué. Des adaptations pour l'élève seront intégrés à l'environnement d'apprentissage et peuvent inclure des pauses plus fréquentes et, par exemple, des modifications à l'éclairage. Les parents doivent aussi aviser l'école des blessures survenues en dehors des heures d'école afin d'appliquer le protocole en place. Pour plus de détails, les membres sont invités à consulter le [site Web du CEPEO](#).

### **Recommandation 8**

Mme Lavoie propose

**QUE soit reçu le rapport SUR19-34 portant sur la présentation de la politique ELE03DA1\_Commotions cérébrales.**

**Adoptée**

## **7.4 Invitation de La Cité collégiale au lancement de l'application « DICO LSQ »**

La conseillère Benoit-Léger explique que l'application DICO a été développée par les professeurs et étudiants de La Cité collégiale en collaboration avec les enfants sourds et leurs parents. L'acronyme LSQ signifie le Langage des signes québécois.

Le lancement se tiendra au Pavillon l'Excentricité de La Cité collégiale, le 5 juin à 13 h. Un courriel avec le lien sera envoyé aux membres. Les participants doivent confirmer leur présence.

## 8. Correspondance

### 8.1. **Durham Catholic District School Board – Moyenne de la taille des classes des cours en ligne**

La surintendante explique que l'EDU a demandé aux conseils scolaires de commenter. Le CEPEO a réagi et a exprimé ses inquiétudes surtout en lien avec la taille des classes au secondaire.

### 8.2. **Conseil scolaire Viamonde – Appui projet de loi 44**

Sans objet

### 8.3. **Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires – Les consultations sur l'autisme en Ontario**

Les membres peuvent compléter la consultation en ligne tel que mentionné à la dernière réunion.

## 9. Tour de table

La conseillère Stitt remercie les membres de leur présence et rappelle qu'un souper précédera la réunion du 18 juin 2019.

## 10. Prochaine réunion : Le 18 juin 2019

## 11. Levée de la réunion

### Recommandation 8

La conseillère Benoit-Léger propose

**QUE soit levée la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 21 mai 2019 à 20 h 10.**

**Adoptée**

La présidente,



Colette Stitt

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, including the words "Handwritten" and "Text".

Handwritten text in the middle section of the page, appearing as a list or series of notes.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.